Lyon (69) : des propriétaires accusent la mairie écologiste de spoliation sans compensation – leurs immeubles menacés pour être convertis en logements sociaux ; crainte d’un bouleversement des quartiers bourgeois

22/09/2025 à 14h23



Depuis 2022, un couple lyonnais est engagé dans un bras de fer judiciaire avec la mairie écologiste. Leur immeuble commercial de 350 m², édifié il y a un siècle sur un terrain municipal situé avenue de Saxe, est convoité par la Ville qui refuse de renouveler le bail et veut en reprendre possession sans indemnisation. Les propriétaires, qui entretiennent le bâtiment et paient taxes et charges, réclament en justice plus d’un million d’euros. La décision du tribunal est attendue début novembre.

Cette procédure suscite des inquiétudes bien au-delà de ce cas

isolé. Les Hospices civils de Lyon, présidés par le maire Grégory Doucet, détiennent en effet 55 hectares de terrains dans les 3e et 6e arrondissements. De nombreux immeubles privés y sont construits via des baux emphytéotiques. Si la Ville confirme sa stratégie, les propriétaires redoutent une extension de cette méthode, qui permettrait de récupérer des biens bâtis sans compensation.

Pour les opposants, il s'agit d'une politique assumée de spoliation immobilière visant à transformer des immeubles privés en logements sociaux, au risque de modifier profondément la sociologie des quartiers bourgeois lyonnais.

Lyon People